

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2010

OBJET
de la Délibération

**ACTION
SCOLAIRE ET
JEUNESSE-
ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS-
ANNEE 2010**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

ACTION SCOLAIRE ET JEUNESSE-ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS-ANNEE 2010

Rapport de Nelly BURLLOT

La Commission action scolaire et jeunesse a examiné les demandes de subventions des associations relevant de sa compétence.

Elle propose la répartition suivante :

	Année 2010	Année 2009
- Association Damp d'ar Skol	510 €	510 €
- Union des délégués de l'Education Nationale	70 €	65 €
- Comité Départemental de la Prévention routière	90 €	88 €
- Cinécran	112 €	/
- Association Pontivy Jeunesse	540 €	540 €
- Petite Planète	300 €	300 €
- Scouts et Guides de France	334 €	334 €

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**